



Apprendre | Réseauter | Réussir  
Learn | Network | Succeed

## **ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA**

### **ÉTATS FINANCIERS**

**(Non audités)**

**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017**

## Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2017 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'École de la fonction publique du Canada (l'École). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'École. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur les résultats de l'École concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers, conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques, à la Loi sur l'École de la fonction publique du Canada et aux autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de l'École soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques et les porter à un niveau raisonnable, et il est fondé sur un processus continu qui vise à cerner les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés qui y sont associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

L'École fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor.

Un audit des contrôles de base a été effectué en 2014-2015 par le Bureau du contrôleur général du Canada. Le [Rapport d'audit](#) et le [Plan d'action de la direction](#) qui y donne suite sont affichés sur le site Web de l'École.

Les états financiers de l'École n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Version originale signée par :

Wilma Vreeswijk  
Sous-ministre/présidente

Joanne Lalonde  
Vice-présidente par intérim, Direction générale des services ministériels,  
et dirigeante principale des finances

Le 24 août 2017  
Ottawa (Canada)

Le 23 août 2017  
Ottawa (Canada)

État de la situation financière (non audité)

Au 31 mars (en milliers de dollars)	2017	2016
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	9 813	12 484
Indemnités de vacances et de congés compensatoires	2 918	2 546
Avantages sociaux futurs (note 5)	2 757	3 757
Autres passifs	1	1
<b>Total des passifs</b>	<b>15 489</b>	<b>18 788</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	8 594	12 281
Débiteurs et avances (note 6)	2 390	971
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>10 984</b>	<b>13 252</b>
<b>Dette nette ministérielle</b>	<b>4 505</b>	<b>5 536</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	72	58
Immobilisations corporelles (note 7)	4 856	5 129
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>4 928</b>	<b>5 187</b>
<b>Situation financière nette ministérielle</b>	<b>423</b>	<b>(349)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Version originale signée par :

Wilma Vreeswijk  
Sous-ministre/présidente

Joanne Lalonde  
Vice-présidente par intérim, Direction générale des services ministériels,  
et dirigeante principale des finances

Le 24 août 2017  
Ottawa (Canada)

Le 23 août 2017  
Ottawa (Canada)

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle  
(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	Résultats prévus		
	2017	2017	2016
<b>Charges</b>			
Services d'apprentissage	76 529	70 368	66 475
Services internes	24 489	25 092	37 291
<b>Total des charges</b>	<b>101 018</b>	<b>95 460</b>	103 766
<b>Revenus</b>			
Vente de biens et services	6 055	7 973	11 719
Autres revenus	-	5	4
<b>Total des revenus</b>	<b>6 055</b>	<b>7 978</b>	11 723
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>94 963</b>	<b>87 482</b>	92 043
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		77 950	77 690
Variations des montants à recevoir du Trésor		(3 687)	2 624
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8)		13 991	14 434
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages		-	(19)
Transfert d'immobilisations corporelles entre ministères		-	(17)
<b>Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>(772)</b>	(2 669)
<b>Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice</b>		<b>(349)</b>	(3 018)
<b>Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice</b>		<b>423</b>	(349)

Information sectorielle (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	2017	2016
<b>Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>(772)</b>	<b>(2 669)</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	835	2 843
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 109)	(914)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles, incluant les ajustements	1	(7)
Transfert entre ministères	-	(17)
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>(273)</b>	<b>1 905</b>
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>14</b>	<b>(615)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	<b>(1 031)</b>	<b>(1 379)</b>
<b>Dette nette ministérielle – début de l'exercice</b>	<b>5 536</b>	<b>6 915</b>
<b>Dette nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b>4 505</b>	<b>5 536</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	2017	2016
Activités de fonctionnement		
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>87 482</b>	92 043
<b>Éléments n'affectant pas l'encaisse :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	<b>(1 109)</b>	(914)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles, incluant les ajustements	<b>1</b>	(7)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8)	<b>(13 991)</b>	(14 434)
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	-	19
<b>Variations de l'état de la situation financière :</b>		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances comptables	<b>1 419</b>	(189)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	<b>14</b>	(615)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	<b>2 671</b>	(1 424)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	<b>(372)</b>	132
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	<b>1 000</b>	232
Diminution (augmentation) des autres passifs	-	4
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>77 115</b>	74 847
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	<b>835</b>	2 843
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>835</b>	2 843
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>77 950</b>	77 690

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 1. Pouvoirs et objectifs

Le 1er avril 2004, des modifications à la Loi sur le Centre canadien de gestion ont été adoptées et l'organisation a reçu le nouveau nom d'École de la fonction publique du Canada (l'École). En vertu de la loi modifiée, maintenant intitulée Loi sur l'École de la fonction publique du Canada, l'École poursuit le mandat de l'ancienne organisation en tant qu'établissement public, selon un mandat élargi. L'École relève du président du Conseil du Trésor.

L'École vise un seul résultat stratégique : « Les fonctionnaires ont les connaissances communes et les compétences en leadership et en gestion dont ils ont besoin pour exercer leurs responsabilités envers les Canadiens ». Un programme contribue à l'atteinte de ce résultat stratégique : les Services d'apprentissage.

L'École a été créée pour faire en sorte que les employés de ses ministères clients dans l'administration publique centrale fédérale aient les compétences et les connaissances communes pour servir la population canadienne de la manière la plus efficiente et la plus efficace possible. À cette fin, l'École continue d'offrir un programme de cours substantiel, cohérent et axé sur les compétences et les connaissances clés qu'exige une fonction publique dynamique en constante évolution qui doit sans cesse s'adapter aux besoins des intervenants et des citoyens.

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### (a) **Autorisations parlementaires**

L'École est financée principalement par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'École ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectif intégré au Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017.

## Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### **(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement**

L'École effectue ses opérations au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'École est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'École sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

#### **(c) Montant à recevoir du Trésor**

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération touche les autorisations de l'École et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que l'École a le droit de prélever sur le Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

#### **(d) Revenus**

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

#### **(e) Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement, à leur coût estimatif.

#### **(f) Avantages sociaux futurs**

- ✓ **Prestations de retraite :** Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime administré par le gouvernement du Canada pour le compte de plusieurs employeurs. Les cotisations de l'École au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont versées et elles représentent l'obligation totale de l'École à l'égard du régime. La responsabilité de l'École relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, lequel est le répondant du régime.
- ✓ **Indemnités de départ :** Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le montant de ces indemnités augmente à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.



## Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### **(g) Débiteurs et avances**

Les débiteurs et avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

#### **(h) Immobilisations corporelles**

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. L'École n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative du bien, comme suit :

<b>Catégorie d'immobilisations</b>	<b>Période d'amortissement</b>
Machinerie et équipement	5-10 ans
Autre équipement (y compris les meubles)	5-12 ans
Matériel informatique	3-5 ans
Logiciels (y compris les logiciels développés)	3-5 ans
Améliorations locatives	2-10 ans

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

#### **(i) Incertitude relative à la mesure**

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la provision pour créances douteuses, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que des ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

L'École reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent ou pendant l'exercice en cours, ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats nets des activités de fonctionnement de l'École pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés en vertu du financement octroyé par le gouvernement ou de la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

**(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés**

<b>(en milliers de dollars)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	<b>87 482</b>	92 043
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:		
Revenus	<b>7 978</b>	11 723
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	<b>(13 991)</b>	(14 434)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	<b>1 000</b>	232
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>(1 109)</b>	(914)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(7)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	<b>975</b>	228
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	<b>(372)</b>	132
Autres	<b>(28)</b>	902
Total des ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	<b>(5 547)</b>	(2 138)
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations:		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	<b>835</b>	2 843
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	-	19
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	<b>14</b>	(615)
Total des ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	<b>849</b>	2 247
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>82 784</b>	92 152

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2017	2016
<b>Autorisations fournies</b>		
Crédit 1 – Dépenses du programme	71 454	55 790
<b>Moins</b>		
Autorisations périmées	(2 992)	(4 967)
<b>Total des autorisations utilisées</b>	<b>68 462</b>	<b>50 823</b>
<b>Autorisations législatives</b>		
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 18(2) de la Loi sur l'École de la fonction publique du Canada	7 297	32 849
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 021	8 480
Dépense des produits de la vente des biens de surplus de la Couronne	4	-
<b>Total des autorisations législatives utilisées</b>	<b>14 322</b>	<b>41 329</b>
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>82 784</b>	<b>92 152</b>

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous donne les détails des crédoiteurs et des charges à payer de l'École :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Crédoiteurs – autres ministères et organismes	982	6 409
Crédoiteurs – parties externes	1 918	2 229
<b>Total des crédoiteurs</b>	<b>2 900</b>	<b>8 638</b>
Charges à payer	6 913	3 846
<b>Total des crédoiteurs et charges à payer</b>	<b>9 813</b>	<b>12 484</b>

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Avantages sociaux futurs

**(a) Prestations de retraite**

Les employés de l'École participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans, au taux de 2 p. 100 par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada / Régime de rentes du Québec, et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que l'École versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en œuvre de dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Le groupe 1 réunit les cotisants membres du régime au 31 décembre 2012, et le groupe 2 réunit ceux qui ont joint le régime à partir du 1er janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2016-2017, les charges s'élèvent à 4,9 millions de dollars (5,8 millions de dollars en 2015-2016). Pour ce qui est des membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,12 fois (1,25 fois pour 2015-2016) les cotisations des employés et, pour ce qui est des membres du groupe 2, à environ 1,08 fois (1,24 fois en 2015-2016) les cotisations des employés.

La responsabilité de l'École relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, lequel est le répondant du régime.

**(b) Indemnités de départ**

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'admissibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'alors ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2017, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités avaient été traités. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et, conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

<b>(en milliers de dollars)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice</b>	<b>3 757</b>	3 989
Charge pour l'exercice	<b>(856)</b>	1 009
Prestations versées pendant l'exercice	<b>(144)</b>	(1 241)
<b>Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice</b>	<b>2 757</b>	3 757

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de l'École :

<b>(en milliers de dollars)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Débiteurs – autres ministères et organismes	<b>1 576</b>	774
Débiteurs – parties externes	<b>877</b>	248
Avances aux employés	-	8
<b>Sous-total</b>	<b>2 453</b>	1 030
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	<b>(63)</b>	(59)
<b>Débiteurs et avances</b>	<b>2 390</b>	971

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Immobilisations corporelles

Catégorie d'immobilisations	(en milliers de dollars)											
	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2017	2016
Machinerie et équipement	2 502	835	-	(8)	3 329	688	421	-	(8)	1 101	2 228	1 814
Autre équipement (y compris les meubles)	145	-	-	-	145	94	13	-	-	107	38	51
Matériel informatique	506	-	-	-	506	245	86	-	-	331	175	261
Logiciels (y compris les logiciels développés)	10 543	-	-	-	10 543	8 872	419	-	-	9 291	1 252	1 671
Améliorations locatives	1 966	-	-	-	1 966	855	170	-	-	1 025	941	1 111
Immobilisations en construction	221	-	1	-	222	-	-	-	-	-	222	221
<b>Total</b>	<b>15 883</b>	<b>835</b>	<b>1</b>	<b>(8)</b>	<b>16 711</b>	<b>10 754</b>	<b>1 109</b>	<b>-</b>	<b>(8)</b>	<b>11 855</b>	<b>4 856</b>	<b>5 129</b>

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'École est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'École conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

**(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères**

Au cours de l'exercice, l'École a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relativement aux locaux et aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de l'École :

<b>(en milliers de dollars)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Installations	<b>9 188</b>	9 467
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	<b>4 803</b>	4 967
<b>Total des services communs fournis gratuitement par d'autres ministères</b>	<b>13 991</b>	14 434

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paie et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de l'École.

**(b) Autres transactions entre apparentés**

<b>(en milliers de dollars)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Charges – autres ministères et organismes	<b>20 148</b>	27 572
Revenus – autres ministères et organismes	<b>7 873</b>	11 397

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'Architecture d'alignement des programmes de l'École. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables que celles décrites à la note 2. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les programmes principaux, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période :

(en milliers de dollars)	Services d'apprentissage	Services internes	2017	2016
<b>Charges de fonctionnement</b>				
Salaires et avantages sociaux des employés	46 019	16 446	<b>62 465</b>	69 608
Services professionnels et spéciaux	11 173	4 301	<b>15 474</b>	14 688
Location des locaux et de l'équipement	8 420	2 820	<b>11 240</b>	12 137
Transports et télécommunications	1 586	289	<b>1 875</b>	2 879
Services publics, fournitures et approvisionnement	208	191	<b>399</b>	434
Petits équipements et pièces	584	233	<b>817</b>	1 202
Imprimerie et édition	500	135	<b>635</b>	701
Amortissement d'immobilisations corporelles	912	197	<b>1 109</b>	914
Réparation et entretien	965	456	<b>1 421</b>	576
Autres charges de fonctionnement	1	24	<b>25</b>	620
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	-	-	7
<b>Total des charges</b>	<b>70 368</b>	<b>25 092</b>	<b>95 460</b>	<b>103 766</b>
<b>Revenus</b>				
Vente de biens et services	7 973	-	<b>7 973</b>	11 719
Autres revenus	5	-	<b>5</b>	4
<b>Total des revenus</b>	<b>7 978</b>	<b>-</b>	<b>7 978</b>	<b>11 723</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>62 390</b>	<b>25 092</b>	<b>87 482</b>	<b>92 043</b>